

une preuve constante de la pureté & de la droiture de ses vûes patriotiques. Ainsi, après tant d'invectives, de clameurs & d'écrits, on espère de voir bientôt les esprits ramenés à la douceur & à l'union dans les deux partis qui ont si dangereusement divisé le Ministère.

Mais il y a beaucoup de mécontentement dans les Provinces du Royaume par une continuation de taxe de 4 shellings par livre sterling sur les terres en ce tems de paix, imposée pour la guerre, & d'une résolution qu'on prétend avoir été prise de lui donner cours encore sur le même pied pendant sept années consécutives. Toute la Nation a de plus réenti pendant près de six semaines en plaintes amères sur une nouvelle que le Gouverneur Espagnol d'*Yucatan* avoit refusé aux Anglois la liberté de couper du Bois de teinture au Golfe de *Honduras*, nonobstant la permission qui leur en a été accordée par le seizième article du dernier Traité de paix. « Ce Gouverneur, selon les plaintes données, » avoit laissé agir librement les Anglois depuis » le mois d'Avril 1763 jusqu'au mois de Fe- » vrier 1764, qu'il changea tout-à-coup de » conduite, en déclarant aux Anglois qu'ils eus- » sent à ne plus couper du bois de Campêche, » mais à vûider au plutôt les habitations Espa- » gnoles. »

Après un grand Conseil tenu à ce sujet devant le Roi à *Saint James*, un Courier fut expédié au Comte de Rochefort, Ministre de Sa Maj. à la Cour de *Madrid*, pour exposer le fait au Ministère Espagnol, & en cas de réalité reconnuë, d'en demander une prompte satisfaction. De ce fait, il ne devoit pas moins arriver qu'une nouvelle guerre, avec l'Espagne, suivant ce qu'en